

1. *Débitrice:* **JACQUES POST INFORMATIQUE Sàrl**, chemin de Fontanettaz 24, **1009 Pully**
2. *Déclaration de faillite:* 26.04.2007
3. *Suspension de faillite:* 23.05.2007
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 18.06.2007
5. *Avance de frais:* CHF 3'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. *Remarques:* But: activités dans le domaine informatique, particulièrement la création et la maintenance de logiciels

Office des faillites de Lausanne
1014 Lausanne

(00237343)